



### **Environnement**

Désignation des 4 délégués à l'assemblée générale de l'ASBL "GAL du Pays des 4 Bras" :

### **Seniors**

Approbation sur l'organisation, le vendredi 9 décembre prochain, d'un voyage à Bruges et Gand, réservé aux citoyens de Genappe afin de leur permettre de découvrir notamment le marché de Bruges et de Gand et d'approuver la participation aux frais de transport à 15 € par personne.

### **Secrétariat**

Approbation des points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 24 novembre 2016 de l'Intercommunale IMIO.

### **Finances**

Approbation des troisièmes modifications budgétaires de l'exercice 2016.

Approbation du taux de couverture du coût-vérité budget 2017, lequel s'élève à 95 % tel que repris dans l'attestation et le formulaire de la Région wallonne.

Approbation du Budget 2017 de la Fabrique d'église de Genappe.

Approbation du budget 2017 de la fabrique d'église de Houtain-le-Val.

Approbation du Budget 2017 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy.

Etablissement d'un règlement de taxe relatif au centime additionnel au précompte immobilier pour l'exercice 2017.

Le taux de 2016 était de 1950 centimes.

Le taux proposé est inchangé.

Etablissement d'un règlement de taxe additionnelle à l'IPP.

Le taux était de 7% en 2016.

Le taux proposé est inchangé.

Etablissement pour l'exercice 2017, un règlement de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ménagères comme suit :

pour les ménages inscrits ou non-inscrits dans les registres de population, la taxe est fixée par an, par immeuble ou partie d'immeuble occupé à :

40 € pour les personnes isolées (ménage d'une personne)

70 € pour les ménages de deux personnes

80 € pour les ménages de trois personnes et plus et pour les activités professionnelles.

Etablissement pour l'exercice 2017 d'une redevance sur l'enlèvement des déchets ménagers effectué par le service d'enlèvement des immondices comme suit ;

Les taux restent inchangés

. 1,35 € pour le sac de 60 litres, par rouleau de 10 sacs ;

. 0,75 € pour le sac de 30 litres, par rouleau de 10 sacs.

Etablissement pour l'exercice 2017 d'une taxe sur la délivrance de carte d'identité électronique délivrée aux citoyens belges et documents de séjour pour étrangers :

Les tarifs de délivrances des cartes d'identité restent identiques

- 20 € pour les adultes

- 10 € pour les enfants

Etablissement pour l'exercice 2017 d'un règlement de taxe sur la salubrité.

Le taux, pour 2016, était de 30 €.

Le taux proposé reste inchangé.

### **Travaux**

Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché "Réfection de trottoirs de la Chaussée de Nivelles, des rues Chiffane et de la Cense brûlée suite aux inondations du mois de juin 2016".  
Estimation de la dépense : 100.000 EUR TVAC.

Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché "Réalisation de dispositifs anti-coulées de boues et inondations à divers endroits du territoire de Genappe",  
Les travaux consistent en aménagements et entretiens divers sur le territoire pour résoudre des problèmes liés aux orages :  
Estimation de la dépense : 157.958,24 € TVAC.

Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché "Divers travaux de sécurité en voirie à la rue Point du Jour à Bousval".  
La construction de la nouvelle crèche débutera à la rue du Point du Jour au début de l'année 2017.  
Il y a lieu d'aménager divers travaux de sécurité, notamment au niveau des trottoirs.  
Estimation de la dépense : 60.459,47 € TVAC.

Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché "Travaux d'égouttage divers sur le territoire de Genappe - Année 2016".  
Estimation de la dépense : 49.960,90 € TVAC

Approbation du cahier spécial des charges modifié en fonction des remarques émises par le SPW.  
Le Ministre Furlan, en date du 6 octobre 2016, nous a fait part de l'approbation du projet moyennant l'apport de diverses corrections à y effectuer pour les travaux de voirie et d'égouttage de l'Avenue des Faisandeaux, Drève Emmanuelle, Drève Alain, Drève de Limauges en partie, Avenue des Daguets en partie, Avenue de la Meute en partie et du sentier de la Fermette à Bousval  
Le montant estimé des travaux ainsi que les travaux projetés ne sont pas concernés par cette modification.

Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché "Acquisition de modules préfabriqués pour l'école communale de Baisy-Thy",  
Estimation de la dépense : 40.000,00 € TVAC

Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché "Réalisation d'une aire de jeux à Baisy-Thy". à la rue Hattain.  
Estimation de la dépense : 37.933,50 EUR TVAC  
Subsides sollicités : 75 % des travaux

## **Urbanisme**

Accord sur la modification de la voirie communale dénommée rue du Point du Jour et reprise sous la numérotation de chemin n° 5 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Bousval de la manière suivante : élargissement de l'espace destiné au public dans le but de créer un trottoir de 1,50m de largeur et une longueur approximative de 48,84m ;

## **Affaires générales**

Approbation du projet de convention à titre précaire du bien sis rue de Charleroi, 1 à 1470 Genappe, cadastré section A n° 252C acquis par la Ville.

## **Voies publiques**

Attribution d'une nouvelle dénomination aux parcelles communales situées à Genappe, à partir de la rue de Bruxelles, entre les n° 14 et 16, se prolongeant à la voirie du 108ème de Ligne, aux voiries et aux parkings situés le long de la plaine communale, de la piscine et du hall des sports est nécessaire et de les renommer "Plaine communale".

## **Académie**

Prise de connaissance des chiffres relatifs aux à la population scolaire fréquentant les cours de l'académie de musique

- 369 élèves inscrits (77 % habitent l'entité) :
  - 185 : musique
  - 146 : danse
  - 96 : arts de la parole
- des chiffres relatifs aux périodes d'encadrement :
- 71 périodes de la Communauté Française
  - 56 périodes PO
  - 22 Heures / semaine de secrétariat

et du nombre de cours organisés à Genappe :

- musique : accordéon, clarinette/saxophone, ensemble instrumental, flûte traversière, formation musicale, guitare, histoire de la musique, percussions, piano, trompette, violon/violon alto, violoncelle
- danse
- arts de la parole : art dramatique, déclamation, diction, formation pluridisciplinaire.

### **Point en urgence**

### **Plan de Cohésion Sociale**

Accord sur la tarification des frais lors de la féerie Genappeoise que se déroulera du 16 au 18 décembre 2016, pour les spectacles et pour le jogging comme suit :

- "Le Petit Peuple de la Brume": 4€ et 6€.

- Tous les autres spectacles: 3€.

- Corrida de Genappe: 5€.